

LOI INTÉGRALE, BUDGET INTÉGRAL !



Les violences sexistes et sexuelles ne sont pas une succession de faits divers. Elles sont massives et profondément enracinées dans les rapports de domination et le patriarcat.

Chaque année en France, 160 000 enfants et plus de 100 000 femmes sont victimes de violences sexuelles.

Face à cette réalité, il faut une réponse politique à la hauteur.

Depuis fin juin, des dizaines de milliers de personnes se mobilisent partout en France avec les associations féministes et enfantistes. Une première avancée a été obtenue : la proposition de loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes et aux enfants sera examinée au Parlement en octobre.

Le Parti communiste français soutient cette loi et agira pour préserver toute son ambition.

**LE 7 SEPTEMBRE, MOBILISONS-NOUS
CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS**



UNE LOI POUR AGIR SUR TOUTE LA CHAÎNE



Prévenir les violences, éduquer à l'égalité et au consentement, mieux repérer et recueillir la parole, protéger les victimes, former les professionnel·les, garantir les enquêtes nécessaires, renforcer la justice et assurer partout un accompagnement psychologique, social et juridique.

Mais de nouveaux droits ne suffiront pas sans les moyens de les rendre effectifs. Il faut 3 milliards d'euros pour financer cette loi si essentielle.

Il faut davantage de magistrat·es, enquêteur·rices, professionnel·les de santé, travailleur·euses sociaux, éducateur·rices et personnels formés, ainsi que des moyens pérennes pour les associations et les services publics. Nous demandons également la création de brigades et juridictions spécialisées.

Une femme qui demande de l'aide doit pouvoir être protégée.

Un enfant qui révèle des violences doit pouvoir être entendu et mis en sécurité.

Une victime doit pouvoir être accompagnée et obtenir justice.

Le 7 septembre, les communistes seront mobilisés aux côtés des associations féministes et enfantistes. Au Parlement comme dans tout le pays, nous agirons pour une loi intégrale et les moyens nécessaires à son application.

Protéger les femmes et les enfants exige des droits et des services publics à la hauteur.



☐ **J'adhère au PCF**

☐ **Je veux aider financièrement**

je verse : € (Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)

Chèque à l'ordre de ANF-PCF

**REJOIGNEZ
LE PCF**



Prénom :

Nom :

Adresse :

CP/ville :

Téléphone :

E-mail :